

12

fiche

mener un projet de bibliothèque "hors les murs"

Mots clés : itinérance, bibliobus, bibliothèque mobile, "aller vers", publics empêchés, médiation, territoires ruraux ou difficiles d'accès, bibliothèques de plage, portage de documents à domicile

L'Ideas Box à Avignon

Avignon © DR



Dispositifs

Concours particulier "Bibliothèques" de la dotation générale de décentralisation, contrat territoire lecture (CTL), contrat départemental lecture (CDL)

Fonctionnement

L'action des bibliothèques se déploie également en dehors du bâtiment et de l'institution qu'elle représente : grâce à une grande diversité d'animations et d'actions menées en dehors de leurs murs, les bibliothèques ont inventé de nombreux moyens d'**aller directement au contact des citoyens**, y compris les plus éloignés de la lecture. Depuis 1933, les départements se sont dotés de bibliobus, véhicules aménagés qui permettent le transport de documents dans les territoires ruraux ou difficiles d'accès. Aujourd'hui, de nombreuses bibliothèques proposent également des services de portage des documents à domicile, pour les personnes vulnérables ne pouvant se déplacer jusqu'à la bibliothèque.

L'achat d'un **bibliobus** peut être financé dans le cadre du concours particulier "Bibliothèques" de la dotation générale de décentralisation. L'achat d'un autre type de véhicule, comme par exemple une Ideas Box mobile proposée par Bibliothèques sans frontières (BSF), ainsi que des dépenses d'équipement, peuvent également ainsi être financés.

Les **animations culturelles** organisées par la bibliothèque en EHPAD, en prison (cf. fiche 7) ou bien en plein air (parcs naturels régionaux, plages...) peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par des contrats territoire lecture, en lien avec des associations œuvrant sur le territoire. Le contrat départemental lecture permet plus particulièrement de soutenir des **actions de médiation itinérantes** portées par les bibliothèques départementales.

Repères

- Le **conseiller livre et lecture de la DRAC** analyse la qualité du projet et apporte son expertise aux élus et aux professionnels des bibliothèques, dans la demande de soutien DGD ainsi que dans l'élaboration du contrat territoire lecture ou du contrat départemental lecture.
- Pour la DGD, le taux d'accompagnement varie en fonction de la nature des projets accompagnés. Les crédits sont versés **en amont du début du projet**.

Contact

Pour tout projet, contactez le conseiller livre et lecture de la DRAC.



Cécile Helle,
maire d'Avignon

QUELLE EST LA PLACE DE LA LECTURE PUBLIQUE DANS VOTRE PROJET CULTUREL ?

Depuis mon élection, en 2014, nous avons essayé de redynamiser la politique culturelle à l'échelle de la cité, tout au long de l'année. Or les seuls équipements publics culturels présents dans l'ensemble des quartiers sont les bibliothèques publiques. Nous avons en effet la bibliothèque du centre-ville mais aussi cinq antennes.

La lecture publique s'imposait donc pour déployer le projet culturel pour la ville, notamment pour développer de l'action culturelle destinée aux scolaires, écoles et collèges. Ces équipements de quartiers pouvaient devenir de véritables lieux d'animation culturelle, au-delà des simples enjeux de la lecture publique, même si ceux-ci restent leur cœur de métier. Les biblio-

thèques, aux côtés des musées, sont ainsi étroitement intégrées à la saison culturelle de la Ville, avec des expositions mais également des ateliers d'écriture, de lecture... Donc des lieux de vie culturelle où se croisent les différentes formes d'expression artistique.

VOUS AVEZ AUSSI TRAVAILLÉ SUR LA BIBLIOTHÈQUE HORS LES MURS...

En effet, nous avons développé la lecture en plein-air, dans les parcs, à l'occasion de la crise sanitaire, en plus du "click & collect" et des lectures-audio mises en place pendant les périodes de confinement – une idée à laquelle je pensais déjà depuis quelques années. Nous avons par ailleurs bien amélioré la trentaine de parcs et jardins de la ville. A Avignon, chaque habitant vit à moins de 500 mètres d'un îlot de verdure...



Avignon © DR

Pour mener à bien ce projet qui s'inscrit aujourd'hui dans la durée, nous avons alors contacté la société créatrice des Ideas Box, sur le principe de la bibliothèque mobile, initialement mis au point pour l'ONG Bibliothèques sans frontières à la demande du Haut-Commissariat des Nations Unies pour des pays dépourvus de structures culturelles.

Il s'agit de plusieurs modules – jeunes publics, adultes, magazine-presse, ludothèque ou encore un module équipé de tablettes tactiles pour les livres numériques... – qui se présentent sous forme de caissons à roulettes. Déployés, ils

permettent d'aménager aisément un espace d'environ 100m² que l'on meuble de tables et de sièges dépliant, comme pour un pique-nique. Ces Ideas Box investissent aujourd'hui les différents parcs de la ville en période estivale, mais aussi pour les fêtes de printemps.

L'avantage de ces modules mobiles est leur capacité à toucher des publics pas forcément enclins à fréquenter les bibliothèques classiques et de les inciter à venir les découvrir ; les professionnels qui les animent font en effet partie du réseau des bibliothèques de proximité. Ils en mentionnent l'existence

aux publics des parcs, en précisent leurs horaires et invitent les publics à s'y rendre. Nous sommes très satisfaits de cet outil, d'autant plus qu'il représente un certain investissement...

CELA FONCTIONNE-T-IL À ÉQUIPE CONSTANTE ?

Nous avons simplement créé deux postes supplémentaires pour la médiation, avec des profils un peu plus jeunes. Ces Ideas Box remportent un très grand succès. Mais il y a un message à faire passer aux bibliothécaires : nous sommes là dans ce qu'on appelle le "aller vers", vers un public qui n'est pas forcément familier de l'usage d'une bibliothèque. Il

faut donc trouver le juste milieu pour ne pas en rester au consumérisme culturel ou à l'occupationnel mais bien amener les gens à découvrir, grâce des propositions de temps de lectures ou d'ateliers, le réel apport de culture d'une bibliothèque et à retrouver le plaisir de lire. Ce doit à mon sens être pensé comme un sas vers le réseau plus classique de bibliothèques de la ville.

LA DRAC VOUS A-T-ELLE AIDÉE ?

Oui, au travers d'une aide à l'investissement. Plus largement, la DRAC a bien identifié le dynamisme particulier de

la Ville d'Avignon dans le champ de la lecture publique. Elle nous accompagne aussi sur le réseau des bibliothèques de proximité, notamment pour la rénovation de la bibliothèque Jean-Louis Barraud, située dans un quartier populaire concerné par un programme de rénovation urbaine dans lequel j'ai inscrit dès le départ le principe d'une requalification des équipements culturels publics de proximité.

Sa réouverture n'étant prévue que pour l'été prochain, nous avons en attendant, construit, toujours dans un parc, une bibliothèque éphémère, avec des containers. Là encore, cette situation permet de toucher de nouveaux publics. C'est un lieu très sympathique, assez bluffant même, car on voit la verdure au travers des fenêtres et un mobilier de type Transat' permet de s'installer à l'extérieur. Un grand succès.

CES PROJETS REPRÉSENTENT-ILS UNE PART IMPORTANTE DE VOTRE BUDGET CULTUREL ?

Pour la bibliothèque en rénovation, 8M€ tout confondu : mobilier, fonds, équipement numérique... Nous bénéficions de financements au titre de la rénovation urbaine, à hauteur de 35%, avec un complément de la DRAC qui nous aide aussi pour le renouvellement des collections ainsi que pour la bibliothèque éphémère (1M€). De manière générale, la DRAC nous accompagne avec beaucoup d'attention, notamment dans la recherche de crédits.

LES AIDES DE L'ÉTAT AUX BIBLIOTHÈQUES D'AVIGNON. Depuis trois ans, et en accompagnement de la forte ambition en matière de lecture publique de la maire de la Ville, la DRAC a démultiplié ses aides au réseau des bibliothèques d'Avignon.

La restructuration de la bibliothèque Jean-Louis Barrault est très largement financée (autour de 35% du projet) par la DRAC. Dans le même temps, pour compenser la fermeture de l'établissement pendant les travaux, la Ville a entrepris la construction d'un équipement de petite taille, fabriqué à partir de containers qui, déplacé par la suite dans un quartier encore privé de bibliothèques, a vocation à être pérennisé. De même, elle a acquis une Ideas Box (bibliothèque nomade en kit) et un véhicule vert pour la déplacer. La DRAC a financé à hauteur de 50% ces outils de la bibliothèque hors les murs ainsi qu'une partie du mobilier de la nouvelle bibliothèque.

Pour le schéma numérique des bibliothèques d'Avignon, actuellement en phase de démarrage, la Ville a été aidée jusqu'à hauteur de 60% pour l'actualisation du système d'information documentaire, pour le renouvellement des matériels informatiques, pour l'acquisition de matériels et de services pour la RFID (des étiquettes intelligentes aux robots de prêts en passant par l'encodage des documents) pour tout le réseau, pour le développement de la bibliothèque numérique (livres et périodiques numériques, films, jeux...) et pour l'achat de mobiliers adaptés.... L'accompagnement par l'Etat concernera également la deuxième phase du schéma numérique, avec en perspective l'obtention du label BNR et la mise en place d'un portail patrimonial intégrant la solution proposée par la BnF, Gallica marque blanche. A noter également ici, une étroite relation avec la bibliothèque départementale pour le partage de son portail documentaire numérique.

Dans le cadre de l'élargissement des horaires d'ouverture, les sommes allouées par les services déconcentrés du

ministère ont permis à la fois de recruter des vacataires, de créer un poste pour le numérique, d'améliorer la communication, de proposer des formations pour les personnels et de mettre en place des animations culturelles.

« Les budgets obtenus sont considérables et très intéressants pour la Ville, car on peut les déployer sur plusieurs lignes, ce qui permet non seulement d'ouvrir plus mais d'ouvrir bien, précise Isabelle Dimondo, directrice des bibliothèques d'Avignon. Mais cela suppose une préparation précise des dossiers de demande, en lien étroit avec la maire mais également avec des élus d'autres délégations et d'autres services, avec la directrice des affaires culturelles... » Par la suite, l'octroi des subventions s'inscrit naturellement dans le cadre des conventions triennales successives signées entre la Ville et la DRAC – des échanges facilités par la qualité de "bibliothèque classée" de la bibliothèque d'Avignon pour ses fonds patrimoniaux qui remontent au XIII^e siècle, donc en lien structurel permanent avec l'Etat.

Si, pour Isabelle Dimondo, le moment de l'histoire publique des bibliothèques récent le plus signifiant dans leur relation avec l'Etat a été la mise en place du plan Bibliothèques et ses volets "Ouvrir plus" et "Offrir plus", essentiel pour la réflexion sur le rôle d'accueil des publics, le parachèvement de la reconnaissance accrue des bibliothèques s'incarne également dans la loi de la sénatrice



Sylvie Robert. Elle estime en particulier que l'obligation de mettre en débat au conseil municipal les orientations générales de la politique documentaire – une préconisation que la Ville d'Avignon avait déjà mise en œuvre dès le premier mandat de Cécile Helle – est « hyper importante » pour dépasser certaines mécompréhensions, par exemple sur la nécessité du "désherbage". « Chacun d'entre nous a un rapport affectif avec les livres et l'idée de s'en débarrasser ne va pas de soi. Mais autrement, les bibliothèques finissent par être étouffées sous la masse de documents datés. Pouvoir exposer les critères appliqués pour le désherbage désamorçe les conflits avec les élus ainsi qu'avec les habitants. Il faut en particulier expliquer que les vieux livres constituent un réel obstacle pour l'élargissement des publics ; les collections un peu jaunies, qui ne sentent pas forcément très bon, n'attirent pas les personnes plus éloignées de la lecture, notamment les jeunes. »